



## Assemblée générale

Distr.  
GÉNÉRALE

A/C.5/48/48/Add.37A  
2 février 1994  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Quarante-huitième session  
CINQUIÈME COMMISSION  
Point 122 de l'ordre du jour

BUDGET-PROGRAMME DE L'EXERCICE BIENNAL 1992-1993

Second rapport sur l'exécution du budget-programme

Rapport du Secrétaire général

Additif

CHAPITRE 37A. DÉPARTEMENT DES AFFAIRES POLITIQUES I

Tableau 37A.1

Récapitulation des dépenses prévues pour l'exercice biennal 1992-1993  
par chapitre, par principal objet de dépense et par principal facteur  
d'augmentation ou de diminution

(En milliers de dollars des États-Unis)

|                                     | Montant révisé des<br>crédits ouverts<br>pour l'exercice<br>biennal 1992-1993 | Changements prévus |              |                                      |                       |               | Montant définitif<br>(proposé) des crédits<br>ouverts pour l'exercice<br>biennal 1992-1993 |
|-------------------------------------|---|--------------------|--------------|--------------------------------------|-----------------------|---------------|--|
|                                     |   | Taux de<br>change  | Inflation    | Décisions<br>d'organes<br>directeurs | Autres<br>changements | Total         |  |
| Postes                              | 21 622,0  | (22,9)             | 15,9         | —                                    | (881,1)               | (888,1)       | 20 733,9   |
| Autres dépenses de<br>personnel     | 711,4   | —                  | (3,8)        | 85,0                                 | 1 137,9               | 1 219,1       | 1 930,5  |
| Consultants et experts              | 830,8   | (0,3)              | (1,9)        | —                                    | (434,1)               | (436,3)       | 394,5  |
| Frais de voyage                     | 652,6   | (1,7)              | (3,9)        | —                                    | 44,8                  | 39,2          | 691,8  |
| Services contractuels               | 999,1   | —                  | (6,3)        | —                                    | (20,4)                | (26,7)        | 972,4  |
| Frais généraux de<br>fonctionnement | 226,2   | —                  | (1,7)        | 39,0                                 | 79,2                  | 116,5         | 342,7  |
| Fournitures                         | 89,0  | —                  | (0,5)        | —                                    | 13,2                  | 12,7          | 101,7  |
| Matériel                            | 279,2   | (0,1)              | (0,3)        | 26,0                                 | (85,5)                | (59,9)        | 219,3  |
| Bourses et contributions            | 1 008,5   | (3,2)              | (2,1)        | —                                    | (8,7)                 | (14,0)        | 994,5  |
| <b>Total</b>                        | <b>26 418,8</b>   | <b>(28,2)</b>      | <b>(4,6)</b> | <b>150,0</b>                         | <b>(154,7)</b>        | <b>(37,5)</b> | <b>26 381,3</b>  |

## Fonds extrabudgétaires :

Dépenses précédemment prévues : 6 650,0

Montant révisé : 5 265,5

37A.1 Dans le cadre de la première phase de la restructuration du Secrétariat, le Département des affaires politiques a été créé pour renforcer les capacités de l'Organisation en matière de bons offices, de diplomatie préventive et de maintien de la paix, pour rassembler et analyser les renseignements utiles en vue d'alerter les organes intergouvernementaux compétents sur les menaces de crise, et pour appliquer les décisions prises par l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité et les autres organes compétents. La composante du Département dont il s'agit ici a été chargée, sur le plan régional, de s'occuper des Amériques, de l'Asie et de l'Europe; ses travaux actuels comportent trois grands éléments. Le premier consiste à apporter un appui au Secrétaire général dans l'exercice de ses responsabilités en matière de diplomatie préventive et de maintien de la paix dans les trois régions susmentionnées, responsabilités qu'il assume conformément à l'Article 99 de la Charte ou en vertu de mandats qui lui sont confiés par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité. Le deuxième consiste à fournir des services de secrétariat à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité. Le troisième, qui concerne les affaires de désarmement, est constitué d'activités qui relèvent des programmes 1 (Bons offices,

/...

diplomatie préventive et établissement de la paix, recherche, collecte et analyse d'informations), 2 (Affaires politiques et affaires du Conseil de sécurité), 3 (Affaires de l'Assemblée générale) et 7 (Désarmement) du plan à moyen terme pour la période 1992-1997 tel que révisé<sup>1</sup>.

37A.2 Cette partie du chapitre 37 comprend également les crédits ouverts au titre des affaires relatives à l'espace, qui relèvent du programme 8 (Utilisations pacifiques de l'espace) du plan à moyen terme pour la période 1992-1997, tel que révisé.

37A.3 Les explications concernant les changements dus à la variation des taux de change et à l'inflation étant données dans la Partie I du présent rapport, elles ne sont pas reprises ici. On trouvera ci-après l'analyse des changements qui apparaissent dans les colonnes "Décisions d'organes directeurs" et "Autres changements".

Décisions d'organes directeurs (Augmentation : 150 000 dollars)

37A.4 Les dépenses supplémentaires correspondent à l'autorisation d'engagement de dépenses décidée par l'Assemblée générale dans sa résolution 47/219 B du 6 mai 1993 en vue de fournir une assistance administrative aux trois Centres régionaux pour le désarmement. Les dépenses en question ont porté sur le personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires) (85 000 dollars), la location et l'entretien des locaux (20 500 dollars), les communications (5 000 dollars), l'entretien du mobilier et du matériel de bureau (7 000 dollars), les services divers (6 500 dollars) et l'achat de mobilier et de matériel de bureau (26 000 dollars).

Autres changements (Diminution : 154 700 dollars)

A. Postes (Diminution : 881 100 dollars)

37A.5 La diminution s'explique principalement par le pourcentage de postes permanents ou temporaires vacants effectivement constaté ou prévu au cours de l'exercice biennal. En outre, quelques postes ont été occupés provisoirement par des titulaires d'une classe inférieure à celle des postes en question (un poste P-5 pendant 4 mois de travail, un poste P-4 pendant 11,5 mois de travail et un poste P-4 pendant 18 mois de travail).

B. Autres dépenses de personnel (Augmentation : 1 137 900 dollars)

37A.6 L'augmentation est due principalement, d'une part, à des dépenses supplémentaires au titre du personnel temporaire (573 500 dollars) se rapportant à la diplomatie préventive, au désarmement et aux services de secrétariat fournis à l'Assemblée générale, au Conseil de sécurité et à ses comités des sanctions et, d'autre part, aux dépenses accrues en heures supplémentaires

(564 400 dollars) du fait de l'augmentation du volume de travail engendré par l'Assemblée, le Conseil et les activités de désarmement.

C. Consultants et experts (Diminution : 434 100 dollars)

37A.7 La diminution concerne les groupes spéciaux d'experts, dont les réunions, dans le domaine du désarmement, ont été moins nombreuses que prévu.

D. Frais de voyage (Augmentation : 44 800 dollars)

37A.8 L'augmentation est due au mandat confié au nouveau département dans le domaine de la diplomatie préventive et du maintien de la paix, ainsi qu'à la participation de fonctionnaires à des réunions hors Siège liées aux travaux des comités des sanctions du Conseil de sécurité.

E. Services contractuels (Diminution : 20 400 dollars)

37A.9 La diminution se décompose en réductions de 10 600 dollars au titre des travaux contractuels d'interprétation et de 9 800 dollars au titre de l'analyse organique et de la mise au point de systèmes, ces économies se rapportant aux activités de désarmement.

F. Frais généraux de fonctionnement (Augmentation : 79 200 dollars)

37A.10 L'augmentation, imputable essentiellement aux dépenses de communications, est due à une utilisation plus intense des lignes téléphoniques longue distance et des télécopieurs dans le cadre des travaux relevant de la diplomatie préventive, du maintien ou du rétablissement de la paix, ainsi que des divers comités des sanctions.

G. Fournitures (Augmentation : 13 200 dollars)

37A.11 L'augmentation tient au fait qu'il a fallu acheter des fournitures pour un nombre accru d'ordinateurs et de télécopieurs, et souscrire un abonnement à des agences de presse telles que l'Agence Reuter.

H. Matériel (Diminution : 85 500 dollars)

37A.12 La diminution correspond à une réduction des dépenses de remplacement de matériel de bureautique, le nouveau département ayant commencé à élaborer un programme général d'informatisation et de mise en réseau qui démarrera au cours de l'exercice biennal 1994-1995.

I. Bourses et contributions (Diminution : 8 700 dollars)

37A.13 La diminution correspond à une légère réduction des dépenses au titre du programme de bourses dans le cadre de l'application du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales.

Note

<sup>1</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-septième session, Supplément No 6 (A/47/6/Rev.1).

-----